



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°10 du 03/04/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 03 avril 2024 de 18h00 à 19h00: Frédéric GUERN, Eric DEDIEU, Stephen LESFARGUES (DTN), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Hervé LAPEYRE, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

### *LISTES DES 30 PROVISOIRES*

#### CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 DE BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception des listes des 30 provisoires des huit équipes engagées dans la compétition.

La CFS précise que la liste des 30 provisoire pour le club de Montigny a été transmise après la date limite, et dans les temps de transmission de la liste définitive. De fait, cette liste est réputée définitive.

#### CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 DE BASEBALL

La CFS précise que la liste des 30 provisoire pour le club de Clermont a été transmise après la date limite, et dans les temps de transmission de la liste définitive. De fait, cette liste est réputée définitive.

### *LISTES DES 30 DÉFINITIVE*

#### CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULIN DE SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club du PUC. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

### *MEN'S SOFTBALL EUROPEAN SUPER CUP 2024*

La CFS acte la décision du club du Stade Toulousain de ne pas participer à la Men's Softball European Super Cup 2024.

### *CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024*

#### CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

1ère Journée – 31 mars 2024

PUC vs ENTENTE DEVILS – D2M011 : [11-10, rencontre homologuée](#)

**PUC : Non transmission de la feuille de match. (RG art. 214.4) - Sanction : 30€. La CFS rappelle au club du PUC de fournir la feuille de match de la rencontre sous huit jours. Dans le cas contraire, le club du PUC s'expose à une amende de 250€ et d'une défaite par pénalité à compter du 12 avril 2024.**

ENTENTE DEVILS vs PUC – D2M012 : [12-16, rencontre homologuée](#)

**Rencontre interrompue pour cause météo après la 5ème manche - Règles Officielles du Softball Balle Rapide (2022-25) Article 1.2.1 c)**

CONTES COBRAS vs ENTENTE LUNEVRY – D2M013 : [RAIN OUT](#)

*La rencontre est reportée au 05/05/2024.*

ENTENTE LUNEVRY vs CONTES COBRAS – D2M014 : [RAIN OUT](#)

*La rencontre est reportée au 05/05/2024.*

### CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL

1ère Journée – 31 mars 2024

PUC vs BREAL SOUS MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A011 : [2-3, rencontre homologuée](#)

*Bréal : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€*

*PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€ (sauf si présentation, par le cadre ayant signé la feuille de match, des documents justifiant de l'obtention de son diplôme).*

PUC vs BREAL SOUS MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A012 : [5-1, rencontre homologuée](#)

*Bréal : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€*

*PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€ (sauf si présentation, par le cadre ayant signé la feuille de match, des documents justifiant de l'obtention de son diplôme).*

*Rencontre interrompue pour cause météo pendant la première partie de 6ème manche.*

LA GUERCHE HAWKS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A013 : [4-12, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE HAWKS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A014 : [RAIN OUT](#)

*La rencontre est reportée au 28/04/2024.*

RONCHIN DRAGONS vs THIAIS TIGERS – D2A015 : [12-1, rencontre homologuée](#)

*Ronchin : Non transmission de l'attestation collective de licence. (RG art. 214.4) - Sanction : 30€. Attestation reçue le 03/04/2024.*

RONCHIN DRAGONS vs THIAIS TIGERS – D2A016 : [11-1, rencontre homologuée](#)

*Ronchin : Non transmission de l'attestation collective de licence. (RG art. 214.4) - Sanction : 30€. Attestation reçue le 03/04/2024.*

### CALENDRIERS / REPORTS / INVERSIONS

Les clubs de Rouen et Metz ont fait une demande de report pour la J8 et la J12 du championnat de Division 1 Baseball.

**Demande : Avancer la première rencontre au samedi 27/04 à 16h et la seconde rencontre au dimanche 28/04 à 11h.**

### Accord CFS

Les clubs Montpellier et Sénart ont fait une demande de report pour la J4 du championnat de Division 1 Baseball.

**Demande : Avancer la première rencontre au samedi 20/07 à 17h et la seconde rencontre au dimanche 21/07 à 11h.**

### Accord CFS

Les clubs d'Anglet et Meyzieu-Décines ont fait une demande de report pour la J1 et la J10 de la poule B du championnat de Division 2 de Baseball.

**Demande : Avancer le début de la journée d'1h (à 10h).**

## Accord CFS

Les clubs de Nice et Anglet ont fait une demande de report (préalable au calendrier définitif) pour la J9 du championnat de Division 2 Baseball.

**Demande : Jouer le week-end du 19 mai au lieu de celui du 09 juin. Accord donné par la CFS en janvier.**

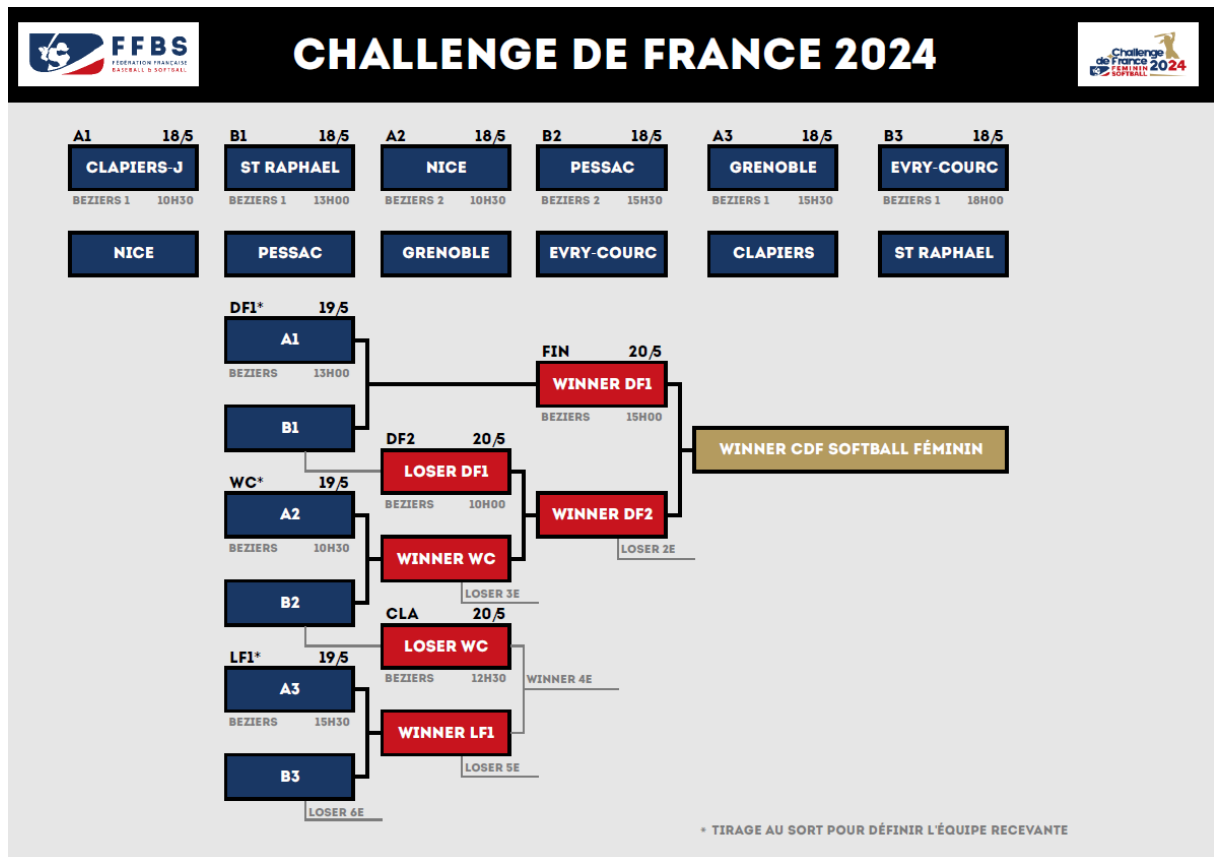
### CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION 3 DE BASEBALL

La CFS propose au Comité Directeur de lancer l'appel à candidature pour la réception du Final 4 du Championnat de France de Division 3 de Baseball.

### CHALLENGE DE FRANCE FÉMININ DE SOFTBALL

La date de la réunion technique du Challenge de France Féminin de Softball sera communiquée ultérieurement par la CFS, conjointement avec le Commissaire Technique de la compétition.

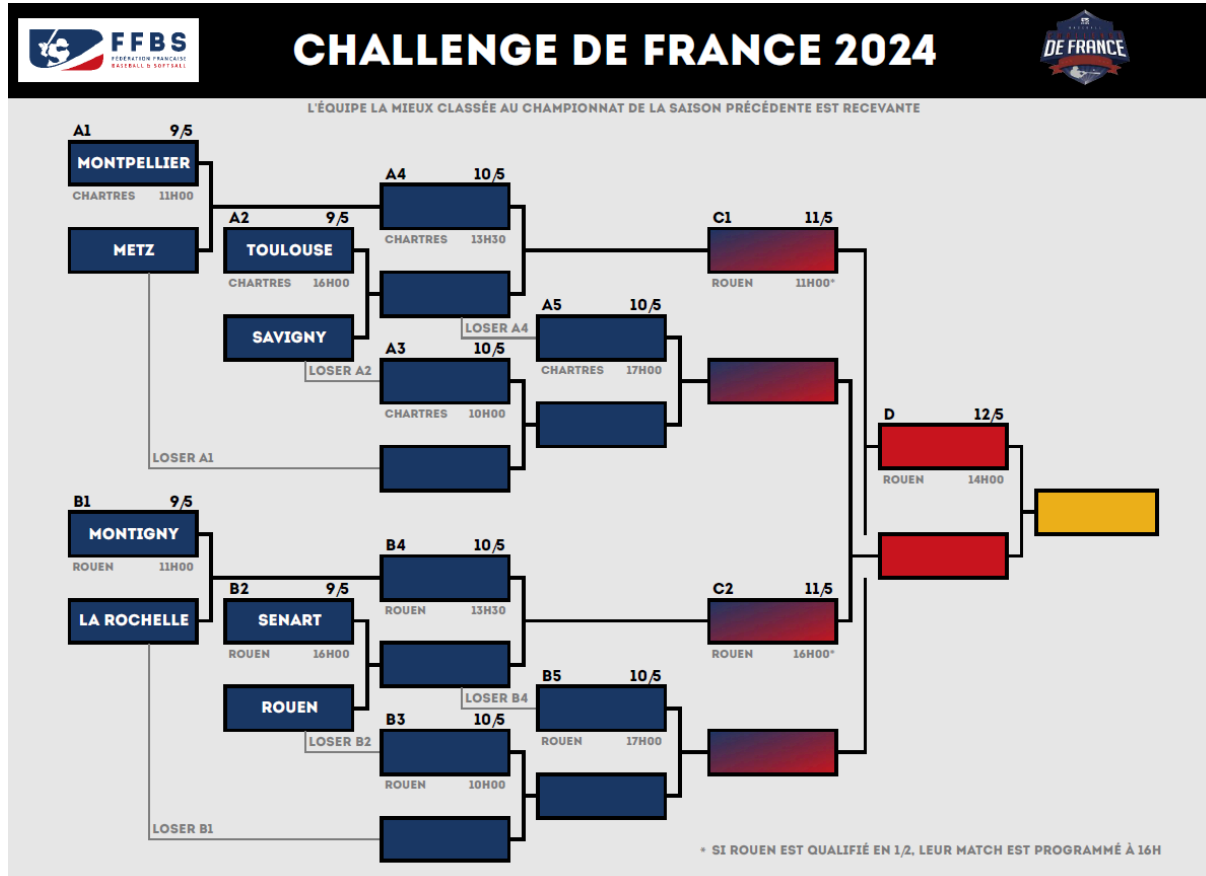
La CFS a souhaité modifier la formule du Challenge de France Féminin de Softball. Veuillez trouver ci-dessous le nouveau planning de la compétition.



### CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL

La réunion technique du Challenge de France de Baseball aura lieu le lundi 06 mai à 19h.

Veuillez trouver ci-dessous le planning de la compétition.



### CHALLENGE DE FRANCE MASCULIN DE SOFTBALL

Le Challenge de France Masculin de Softball 2024 a livré son verdict ce week-end (30 & 31 Mars, 1er Avril 2024) à Toulouse.

Le Cavigal de Nice s'est imposé face aux Tigers du Stade Toulousain deux rencontres à zéro sur les scores de 13-3 et 7-0. La CFS, par délégation de la fédération, attribue au Nice Cavigal une qualification pour une Coupe d'Europe en 2025.

Le classement :

1. Nice Cavigal
2. Stade Toulousain Tigers
3. Pessac Panthères
4. Montpellier Barracudas

Récompenses individuelles :

- Meilleur Lanceur : COWES GALLARDO Norman - Toulouse
- Meilleur Frappeur : GRIMALDI Cyril - Nice
- MVP : BUVAT Sylvain - Nice

La CFS souhaite remercier chaleureusement la Mairie de Toulouse, ainsi que le club des Tigers du Stade Toulousain et ses bénévoles pour l'organisation de la manifestation, qui fut un véritable succès.

### OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

L'Open de France Féminin de Softball 2024 a livré son verdict ce week-end (30 & 31 Mars, 1er Avril 2024) à Saint-Romain-de-Jalionas.

L'entente du Grand-Ouest Parisien s'est imposée en finale face à l'entente des Bats de Saint-Romain-de-Jalionas sur le score de 9-8.

Le classement :

1. Grand-Ouest Parisien
2. Bats de Saint-Romain-de-Jalionas
3. Ligue Normandie

Récompenses individuelles :

- Meilleure Lanceuse : CHANG Chen-Yun - Bats
- Meilleure Frappeuse : VIGNEAU Cassandra - Bats
- MVP : PAUTHE Léonie - GOP

**La CFS souhaite remercier chaleureusement la Mairie de Saint-Romain-de-Jalionas, ainsi que le club des Bats et ses bénévoles pour l'organisation de la manifestation, qui fut un véritable succès.**

### **DEMANDES A LA CFS**

La CFS rejette la sollicitation du Baseball Club Biterrois concernant la non-application de l'amende pour non présence d'un cadre diplômé sur la feuille de match.

### **OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE**

Les inscriptions pour l'Open De France De Softball Balle Lente, prévu les 06 et 07 juin à Nantes, sont ouvertes.

**Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 12 mai 2024.**

Pour l'instant, une équipe est inscrite.

### **RAPPEL IMPORTANTS**

#### **Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball**

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

#### **Transferts internationaux**

Article 86 des Règlements Généraux :

*“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”*

#### **Liste des 30**

Article 159.4 des Règlements Généraux :

*“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.*

*Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.*

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive."

Les listes provisoires des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

**Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin**

**Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin**

**Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin**

**Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball**

**Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball**

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

**Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin**

**Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin**

**Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin**

**Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball**

**Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball**

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

### **RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT**

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

### **RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS**

**Signature des feuilles de matchs :** Les feuilles de matchs doivent impérativement être signées par une personne en responsabilité de diplôme.

**Transmission des Résultats :** Le club qui accueille les plateaux est responsable de l'envoi des résultats de chaque rencontre à la CFS dans les deux heures suivant la fin de celle-ci. Ces informations doivent être envoyées à l'adresse suivante : [cfs@ffbs.fr](mailto:cfs@ffbs.fr).

**Partage des Documents de Match :** En plus des résultats, il est impératif de partager les feuilles de matchs, irosters et feuilles de scores à la CFSS via [upload.ffbs.fr](http://upload.ffbs.fr).

**RÈGLEMENTS FFBS**

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

**RECOURS**

*Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.*

*L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.*

*L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.*

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*

*Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>*

Jean-Marie Meurant  
Président C.F.S

